



République de Guinée

Travail – Justice – Solidarité

PRIMATURE

COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

SECRETARIAT EXECUTIF



La Lutte contre le Sida est un défi que l'humanité doit absolument relever ; la République de Guinée s'y engage.

Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

Avis d'Appel d'offres Ouvert National

DAO N° 001/SE/CNLS/2021

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié sur le site web de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le 17 mars 2021 et le Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emploi du lundi 15 mars 2021.

2. Le **Secrétariat Exécutif du Comité National de Lutte Contre le Sida (SE/CNLS)** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget Exercice 2021 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'achat de Fournitures de Médicaments **Antirétroviraux (ARV)**, au compte du SE/CNLS en faveur des personnes vivant avec le VIH/sida en République de Guinée. Les produits seront fournis de Médicaments **Antirétroviraux (ARV)**, au compte du SE/CNLS en faveur des personnes vivant avec le VIH/sida en République de Guinée.

3. Le **Secrétariat Exécutif du Comité National de Lutte Contre le Sida (SE/CNLS)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les produits cités ci-dessus en un (01) lot unique : ARV Adultes.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat Exécutif du CNLS/4ème Etage / Immeuble CNLS/ Cour Ex-ENIPRA/Almamyah/ B.P: 3934 Conakry ; Tél (+224) 624 19 62 41 du lundi au jeudi de 09h à 14h 30mn et le vendredi de 09h à 12h 00.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- Une attestation de ligne de crédit ou la preuve d'existence d'un fonds propre pour un montant supérieur ou égal **70%** du montant de l'offre ;
- Un chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années, d'un montant équivalent au minimum à celui de l'offre

(Voir le document d'appel d'Offres pour les informations détaillées)

7. Le présent appel d'offres fait référence au marge de préférence prévue par les articles 789 et 79 du code des Marchés Publics (**Sans objet**)

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Département des Affaires Administratives et Financières du Secrétariat Exécutif du CNLS/4ème Etage / Immeuble CNLS/ Cour Ex-**

ENIPRA/Almamyah/ B.P: 3934 Conakry ; Tél (+224) 624 19 62 41 à compter du 31 mars 2021 contre paiement non remboursable de **Trois millions francs guinéens (3 000 000 GNF)**, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

La méthode de paiement sera :

50% au compte receveur du **Trésor public** sous le N : **4111071** ;

30% au compte receveur de l'**ARMP** sous le N° : **2011000407**.

20% du montant au compte de la PRMP ; N° **223 148** Paierie Centrale ; CNLS.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais par courrier physique ou électronique.

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : **Bureau de la PRMP/Primature (1^{er} étage) au Palais de la COLOMB/Boulbinet /Commune de Kaloum / CONAKRY au plus tard le 30 avril 2021 à 11h30 mn.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un (1) observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et à la même adresse citée ci-dessus **le 30 avril 2021 à 12h00.**

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de **Cent millions francs guinéens (100 000 000 GNF)**. Cette garantie demeure valide pendant **trente (30) jours** après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60%** du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

10. La législation régissant l'appel d'offres.

Conakry, le 26 mars 2021

Le Secrétaire Exécutif

Secrétaire Exécutif
DIABASS DIAKITE

